

# PAROL**E**S DE PR**E**S**Y**DENT

En réponse aux déclarations des organisations syndicales - Extraits

**Grands froids** : Mobilisation payante des cheminots. Le service public a été assuré même s'il y a eu des problèmes. Pas de déferlante médiatique sur la SNCF ! Les voyageurs considèrent avoir été informés, ce qui leur a permis de s'organiser.

**Grève** : Le mouvement de grève des cheminots était « *citoyen* ». C'est pour cela que je n'ai pas pris position durant le mouvement, ni sur les avant-projets de décrets. La Caisse de retraite est une caisse d'Etat, je n'interviens donc pas. Plusieurs demandes d'avance sur salaire ont été réalisées et aucune n'a été refusée.

**Ouverture à la concurrence** : Je ne sais pas quand sortira du congélateur le rapport Grignon, mais je pense que cela pourrait se réaliser en début d'année 2011. Il nous faudra alors avoir des discussions de fond avec les organisations syndicales. Pourquoi pas définir un socle social ? *(FO diffusera prochainement une information spécifique sur le sujet qui a fait l'objet d'un débat animé).*

**Eurostar** : ALSTOM a fait un recours, on verra si les appels d'offres ont été réalisés dans les normes. Sur les règles de sécurité dans le tunnel, nous ne savons pas encore comment elles vont évoluer.

**Lignes dites « d'équilibre du territoire »** (40 liaisons Corail, Intercités, TéoZ et Lunéa qui transportent 100 000 voyageurs par jour et desservent 367 villes dans 21 régions) : 210M€ apportés à la SNCF par de nouvelles taxes dont 35M€ de la taxe des autoroutes. En outre, cela sera complété par 100M€ du chiffre d'affaires du TGV, c'est l'équivalent d'une année d'augmentation des tarifs et 75M€ sur les bénéfices de la SNCF. Je considère que cela est perfectible.

**Tram-Train** : Nous avons intérêt à accepter le Tram-train si nous ne voulons pas qu'il passe à la RATP. Sur Esbly/Crécy, le concept répond aux exigences des élus. Sur St-Gervais, il y a un vrai projet de circulations en navette dans la vallée.

**Péages** : Il faut plafonner le prix des péages si nous voulons encore développer les trafics.

**La Fédération Force Ouvrière des  
Cheminots vous souhaite de passer  
d'excellentes fêtes de fin d'année !**

## Comité de Groupe du 14/12/2010

Déclaration Force Ouvrière

**En refusant l'étalement de la retenue pour faits de grève sur plusieurs mois**, la Direction de l'entreprise donne véritablement l'impression de punir les cheminots qui n'ont fait que défendre légitimement leur régime de retraite auprès des salariés du public et du privé.

Monsieur le Président, vous vous êtes d'ailleurs exprimé dans la presse sur la popularité de cette grève en prétendant qu'elle ne devrait pas ternir l'image de la SNCF.

Nous espérons qu'aujourd'hui vous nous apporterez une réponse humaine cohérente, et non réglementaire, pour argumenter votre décision qui plonge de nombreux cheminots dans des difficultés financières importantes.

Toujours dans le registre de la grève, nombre de cheminots sont actuellement sous la menace d'une sanction administrative, voire pénale, pour avoir simplement participé à des actions pacifiques collectives durant la grève sur les retraites.

Ils attendent que vous arrêtiez toutes les procédures en cours afin qu'un retour à la normale des relations sociales dans les établissements puisse naturellement s'opérer.

**Le 04 octobre 2010, le ministre en charge de l'industrie a lancé le comité stratégique de la filière ferroviaire**, issu des états généraux de l'industrie, au sein même de l'entreprise VALDUNES leader européen sur l'ensemble de la gamme de produits roues-essieux montés et le leader mondial sur la roue « *grande vitesse* ».

Dans leurs discours, tant le ministre que le vice-président et animateur du comité stratégique ferroviaire, le sénateur Louis Nègre, mettent en avant

l'ouverture à la concurrence du marché international de voyageurs au sein de l'Union européenne pour afficher leur optimisme sur l'avenir de la filière.

L'exemple de nos voisins d'outre-Rhin est savamment mis en exergue par le ministre pour convaincre les industriels de suivre leur chemin, et tendre, pourquoi pas, vers une coopération franco-allemande pour une intégration européenne.

Alors que des entreprises de l'industrie ferroviaire, comme ALSTOM, s'inquiètent de leur avenir avec l'émergence de la concurrence asiatique, **la SNCF**, via sa toute nouvelle filiale EUROSTAR, **décide de confier le contrat pour la fourniture de 10 nouveaux trains à grande vitesse au constructeur allemand SIEMENS pour la coquette somme de 796 M€ !** Constitué en filiale de la SNCF au 1<sup>er</sup> septembre 2010, Eurostar n'aura donc pas mis beaucoup de temps à se distinguer !

**Mis sous l'éteignoir depuis sa parution pour permettre le traitement du dossier sur les retraites par le gouvernement**, le rapport du Sénateur Grignon relatif à l'ouverture à la concurrence des TER inquiète les cheminots et notre Fédération.

Dans la lignée de votre interview à l'Expansion, nous souhaiterions Monsieur le Président que vous nous peigniez les grandes étapes du processus que veut engager le gouvernement pour s'adapter au règlement européen sur les obligations de service public et toujours en relation avec ce rapport, les thèmes autour desquels la SNCF veut amorcer les discussions avec les organisations syndicales.

Force Ouvrière reste totalement hostile à la libéralisation des trafics TER.

Pour autant, nous ne pratiquons pas la négation de l'ouverture à la concurrence qui, comme nous l'a appris le Fret, finira malheureusement par se matérialiser.

Contrairement au Fret, où les négociations sociales se sont déroulées après l'implantation de nouveaux opérateurs, nous avons la chance de ne pas recenser d'entreprise ferroviaire de voyageurs au moment même où devraient s'entamer les négociations sociales.

C'est une chance à saisir pour imposer, en particulier, l'application du RH0077 aux entreprises ferroviaires de transport de voyageurs ; nos propos ne sont ni démagogiques, ni utopiques à condition que la

négociation au niveau de la branche, ou du ministère, se réalise dans le bon tempo !

**L'inauguration le 12 décembre 2010 du Tram-Train reliant Mulhouse à Thann Saint Jacques constitue un évènement majeur pour la SNCF même si le tracé initial a dû être accourci !**

Effectivement, il est, en tout cas pour notre Fédération, le véritable premier concept Tram-Train combinant une circulation sur le RFN et en site urbain. Nous préférons bien évidemment cette naissance naturelle aux manipulations illégitimes de l'entreprise sur des lignes existantes pour les travestir en Tram-Train comme cela a été le cas sur Saint-Gervais/Vallorcine et demain sur Esbly-Crécy.

Nous n'oublierons pas que les missions de ce nouveau Tram-Train sont opérées en partenariat avec SOLEA dont le contrat public est réalisé par TRANSDEV... proche de VEOLIA TRANSPORT qui s'affiche ostensiblement comme le futur concurrent de la SNCF pour les missions TER !

Les salariés de SOLEA ont été formés et habilités par la SNCF. Ils circuleront donc sur le RFN avec les mêmes compétences que leurs collègues de la SNCF.

Il est tout de même à noter que la SNCF refuse de leur attribuer le MEMENTO, document indispensable à la conduite des trains pour tous ses conducteurs.

Cette posture de la SNCF est d'autant plus surprenante que les agents de SOLEA circulent sur le RFN sous la licence d'entreprise ferroviaire de la SNCF et de ses certificats de sécurité.

La SNCF a tout intérêt à doter tous les conducteurs de cette ligne Tram-Train des mêmes documents techniques pour ne pas, à un moment donné, être dans le collimateur de l'EPSF !

Nous souhaitons donc Monsieur le Président que vous ne minimisiez pas ce problème et que vous vous en saisissiez.

En outre, l'entreprise devra accepter en 2011, quatre ans après son lancement, de réaliser un bilan social sur le Tram-Train d'Aulnay/Bondy car les conditions de travail et de rémunération des conducteurs de cette ligne sont incompatibles avec les exigences sécuritaires requises pour l'exercice de ce métier.